

## Cent soixante-quinzième session du Conseil

### Point 15 de l'ordre du jour: Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa 174<sup>e</sup> session (Rome, 4-8 décembre 2023)

Le secrétariat remercie les membres pour leurs commentaires.

En ce qui concerne les commentaires de la Nouvelle-Zélande, le secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique tient à exprimer sa profonde gratitude aux groupes régionaux des représentants permanents des pays d'Asie et du Pacifique Sud-Ouest pour leur engagement massif et le soutien sans faille qu'ils ont manifesté durant la période de préparation et lors de la Conférence régionale elle-même. Le fait est que ces groupes ont participé à pas moins de six réunions d'information et de discussion consacrées aux documents de la conférence (entre avril 2023 et janvier 2024), à la Réunion des hauts fonctionnaires et à la Réunion ministérielle, ainsi qu'aux aspects logistiques de la conférence.

Au cours de la phase de préparation, les groupes ont été dûment informés des changements de format de la conférence, notamment de la séparation de la Réunion des hauts fonctionnaires (organisée en ligne) et de la Réunion ministérielle (organisée en présentiel), de l'inscription de points communs aux ordres du jour et de la priorité donnée aux interactions et au partage de connaissances entre les pays. Ces changements de format ont été effectués au cours du dernier trimestre de 2023. La Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique était la première conférence régionale complète de ce cycle à mettre ces changements en œuvre, et le calendrier qui a précédé la Réunion des hauts fonctionnaires (tenue du 30 janvier au 2 février 2024) s'est malheureusement fortement rétréci. Cela a entraîné des retards dans la publication des documents de la Conférence et de leurs traductions. Maintenant que le nouveau format est rodé, le secrétariat va remanier son plan de travail et les principales étapes qui mèneront à la 38<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, afin que les documents soient envoyés dans les temps. Il préparera notamment un calendrier des réunions d'information, qui sera communiqué aux groupes à l'avance. La région Asie-Pacifique couvrant 11 fuseaux horaires, la programmation des réunions pose un vrai défi logistique. Le secrétariat fait en sorte (cela a été le cas dans le passé ainsi qu'à la 37<sup>e</sup> session de la conférence) que les points prioritaires de l'ordre du jour soient abordés en premier, lors des sessions du matin, qui correspondent au début de l'après-midi dans le Pacifique, afin que la sous-région puisse maximiser sa participation. Il veille aussi systématiquement à ce que les pays du Pacifique apportent leur contribution à chaque session et à chaque table ronde, que ce soit en direct ou par le biais de vidéos enregistrées. Le Bureau sous-régional de la FAO pour les Îles du Pacifique à Apia (Samoa) maintiendra sa liaison et travaillera avec les 14 membres de la région Pacifique et un observateur pour assurer un accès optimal à internet et établir une connexion fiable pour les prochaines sessions.

Concernant les commentaires formulés par les États-Unis d'Amérique, le secrétariat voudrait souligner que la FAO continue de renforcer ses partenariats avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies en mettant à profit les outils de repositionnement déployés dans le cadre du système de développement des Nations Unies, tels que les efforts conjoints de planification, de programmation et de mobilisation de ressources au niveau des pays, afin de favoriser les synergies entre les équipes de pays des Nations Unies et d'apporter un soutien concret et efficient aux membres dans le cadre de leurs trajectoires de développement. Cette collaboration avec les bureaux des coordonnateurs résidents est essentielle au regard de l'objectif que s'est fixé la FAO de mobiliser le soutien de l'ensemble de la société pour transformer les systèmes agroalimentaires, d'une façon qui soit parfaitement conforme aux priorités des pays en matière de développement. Plus précisément, l'Unité de collaboration au sein du système des Nations Unies située au siège fournit un soutien et un accompagnement aux équipes de pays de l'Organisation, afin qu'elle coopèrent avec les coordonnateurs résidents sur les cinq piliers du Cadre de gestion et de responsabilité:

*Direction stratégique des coordonnateurs résidents:* la FAO met à profit le puissant rôle moteur exercé par les coordonnateurs résidents à l'appui de la transformation des systèmes agroalimentaires, en promouvant divers partenariats multipartites et plateformes nationales de dialogue. À cet égard, des données récentes indiquent que 83 pour cent des gouvernements des pays bénéficiant de programmes jugent que les Nations Unies leur apportent un soutien efficace dans leurs efforts pour transformer les systèmes alimentaires nationaux (Enquête DESA 2024).

*Élaboration intégrée des politiques et des programmes:* la FAO renforcera encore ses mécanismes basés au siège et dans les régions pour optimiser les capacités dont elle dispose sur les plans technique, politique et de l'investissement, ainsi qu'en matière de données et d'analyses, en soutenant la mobilisation aux étapes clés des processus de l'analyse commune de pays et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, se positionnant comme l'organisme chef de file des Nations Unies pour la transformation des systèmes agroalimentaires. La FAO collabore avec le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies pour mettre au point un outil spécifique qui aidera les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies à intégrer les systèmes alimentaires dans les cadres politiques et programmatiques des Nations Unies. Fin 2023, les bureaux de pays de la FAO avaient pris part à la négociation et à la formulation de 128 plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, suivies de l'approbation de 98 cadres de programmation par pays. La FAO a encore renforcé son engagement et sa participation auprès de divers groupes de résultats et groupes fonctionnels des équipes de pays des Nations Unies. Ainsi, en 2023, le nombre de bureaux de pays de la FAO qui (co)dirigent de tels groupes, notamment au travers des équipes de gestion des programmes, a notablement augmenté.

*Coordination de la mobilisation conjointe de fonds:* les bureaux de pays de la FAO ont vu dans le pouvoir fédérateur et l'impartialité des coordonnateurs résidents un atout majeur pour la mobilisation de ressources et les activités de plaidoyer, les efforts de l'Organisation dans ce domaine pouvant s'appuyer sur les fonds d'affectation spéciale multipartenaires au niveau des pays et des plateformes telles que le Fonds central pour les interventions d'urgence de l'ONU (CERF) et le Fonds commun pour les objectifs de développement durable. Ces éléments ont également contribué à réduire la concurrence interinstitutions grâce à la coordination de la mobilisation des fonds. Dans ce contexte, la FAO a renforcé régulièrement sa participation aux fonds d'affectation spéciale multipartenaires des Nations Unies, et plus particulièrement à ONU-REDD, au Fonds pour la consolidation de la paix, au Fonds d'affectation spéciale de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et au Fonds d'affectation spéciale pour l'Afghanistan. Ces mécanismes de financement souples, en particulier le Fonds commun repositionné pour les objectifs de développement durable et son nouveau guichet «systèmes alimentaires», établi au début de cette année, offrent aux coordonnateurs résidents une occasion unique de mettre à profit le leadership technique de la FAO et les compétences spécialisées présentes dans l'ensemble du système des Nations Unies, de façon à fournir aux pays un soutien sur mesure qui fasse avancer la transformation des systèmes agroalimentaires et fructifier les financements et investissements catalyseurs. Depuis le début de 2024, une équipe spéciale interdivisionnelle fournit aux bureaux de pays de la FAO, depuis le siège, un soutien sur mesure axé sur l'élaboration, sous la conduite des coordonnateurs résidents, de propositions conjointes relevant des différents guichets thématiques du Fonds commun pour les objectifs de développement durable, notamment les systèmes alimentaires, la transformation numérique, la protection sociale et l'adaptation des ODD au contexte local.

*Gains d'efficacité au sein des Nations Unies:* les priorités arrêtées par le système des Nations Unies en matière d'efficacité au niveau national, chapeautées par les coordonnateurs résidents, continuent de produire des retours sur investissement. À cet égard, la FAO contribue aux initiatives menées à l'échelle du système, telles que les achats conjoints, la gestion du parc automobile «UN Fleet» et la plateforme de réservation «UN Booking Hub», et prend part aux initiatives des Nations Unies axées sur l'amélioration de l'efficacité, telles que les stratégies relatives aux activités d'appui, dans le cadre des activités entreprises par les équipes de gestion des opérations et les équipes de pays des Nations Unies.

*Plaidoyer et communication:* la FAO continuera à prendre une part active dans les travaux des groupes de communication des équipes de pays des Nations Unies et encouragera les coordonnateurs résidents à soutenir les campagnes de plaidoyer et de sensibilisation que la FAO et les organismes ayant leur siège à Rome organisent dans le but de renforcer le positionnement stratégique des systèmes agroalimentaires, de la sécurité alimentaire et de la nutrition parmi les priorités des pays en matière de développement. Il s'agira notamment d'insister sur les avantages socioéconomiques de l'agriculture durable, de mettre en exergue les projets de la FAO porteurs d'impact et d'aligner les objectifs de la FAO sur les objectifs plus larges des pays en matière de développement, pour permettre à l'Organisation de mobiliser des ressources et un soutien accru en faveur de ses initiatives.

Dans les situations de crise alimentaire, l'Organisation apporte un soutien régulier aux coordonnateurs résidents au sein de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, à la fois en tant que FAO et en qualité d'organisme chef de file, notamment en fournissant des données sur la sécurité alimentaire (souvent en lien avec son rôle de leadership dans le processus du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire), ainsi que sur les menaces émergentes et les priorités pour le secteur agricole et les moyens d'existence. De par le rôle qu'elle joue au sein du Comité permanent interorganisations sur la question du changement climatique, l'Organisation travaille avec un certain nombre de coordonnateurs résidents pour mettre au point sous sa forme définitive et piloter la feuille de route sur l'action climatique dans les situations d'urgence humanitaire – une initiative du Comité permanent interorganisations dont le but est d'aider les coordonnateurs résidents à s'assurer que les effets du changement climatique reçoivent une attention suffisante dans les situations de crise humanitaire.

On trouvera des informations actualisées plus détaillées sur le renforcement en cours des relations entre la FAO et les équipes de pays des Nations Unies dans le prochain rapport d'activité sur la collaboration au sein du système des Nations Unies, qui sera présenté aux organes directeurs de la FAO fin 2024.

En ce qui concerne le commentaire formulé par la Nouvelle-Zélande, le secrétariat souhaite préciser que, conformément au rapport présenté à la 175<sup>e</sup> session du Conseil, des informations actualisées sur le plan de travail du Bureau des jeunes et des femmes et le cadre de résultats associé seront communiquées à la fin de l'année 2024.

La FAO tient à remercier le Japon pour ses commentaires positifs sur le travail et les produits réalisés par l'Organisation concernant la guerre en Ukraine. La FAO a intensifié ses activités de suivi et d'analyse après le déclenchement de la guerre fin février 2022, afin d'améliorer la transparence, de réduire l'incertitude sur les marchés mondiaux et d'éclairer et orienter les décisions sur les politiques à suivre et les interventions. Dans ce contexte, le programme de travail du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) a été étendu aux marchés mondiaux des huiles végétales et des engrais. La FAO exprime ses remerciements et sa gratitude au Gouvernement du Japon pour le soutien financier apporté à AMIS. Pour ce qui est des commentaires relatifs aux paragraphes 8 et 9 du document portant la cote CL 175/LIM/3, la FAO continuera à travailler avec les parties prenantes onusiennes et gouvernementales concernées afin d'élaborer des analyses et des évaluations conjointes permettant de comprendre l'impact de la guerre sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence et la production agricoles, et de surveiller ses incidences sur la situation en matière de sécurité alimentaire dans le monde. La FAO accueille favorablement les observations formulées par les États-Unis d'Amérique sur les efforts déployés par l'Organisation pour apporter des informations et analyser les conséquences de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale. La FAO est déterminée à poursuivre ces travaux dans le cadre de ses activités principales, notamment en collaboration avec d'autres organisations internationales et dans le contexte du partenariat noué au titre d'AMIS. L'Organisation travaille actuellement et continuera de travailler en collaboration étroite avec les partenaires des Nations Unies, en particulier le Programme alimentaire mondial (PAM), pour réaliser des analyses et des évaluations conjointes mettant l'accent en particulier sur les conséquences de la guerre pour la sécurité alimentaire et les moyens d'existence agricoles en Ukraine, ainsi que pour organiser des webinaires et d'autres manifestations présentant les conclusions et recommandations issues de ces analyses conjointes.

En réponse aux commentaires du Japon sur les paragraphes 6 et 7 du document portant la cote CL 175/LIM/3, le secrétariat souhaite signaler que la FAO continuera à suivre l'évolution de la situation d'insécurité alimentaire aiguë dans la bande de Gaza, notamment au travers des analyses qui seront menées en 2024 au titre du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Les projets que la FAO mettait en œuvre avant le début des hostilités ont été interrompus, et peut-être sera-t-il nécessaire de remodeler les interventions en consultation avec les partenaires fournisseurs de ressources concernés afin de tenir compte de l'évolution des besoins prioritaires et des fluctuations de l'environnement opérationnel, en mettant l'accent sur le relèvement rapide et la remise en état. Concernant les observations formulées par les États-Unis d'Amérique, la FAO est parvenue à ce jour à livrer 383 tonnes de fourrage d'orge aux bénéficiaires à Gaza, et l'Organisation dispose actuellement de 117 tonnes de fourrage stationnées au Caire, qui pourront être expédiées via Kerem Shalom dès lors que les conditions de sécurité à Gaza permettront de récupérer la cargaison à Kerem Shalom et de la distribuer dans la bande de Gaza. La FAO a également procédé à l'achat de 500 tonnes supplémentaires de fourrage en Égypte, qu'elle fera expédier dès que possible par la route égyptienne. Par ailleurs, la FAO a engagé l'achat de 500 tonnes supplémentaires de fourrage auprès de fournisseurs à l'intérieur de Gaza, profitant de ce que les autorités israéliennes ont accepté, ces dernières semaines, que des importateurs privés effectuent des livraisons à l'intérieur de Gaza, très certainement depuis Israël et/ou la Cisjordanie. Les autres marchandises dont l'acheminement est programmé ne devraient pas être expédiées avant un mois, et leur expédition sera fonction des conditions de sécurité et de logistique qui prévaudront à ce moment-là. Ces achats comprennent des marchandises devant être livrées par les fournisseurs directement dans Gaza.

La FAO salue les commentaires des Gouvernements du Canada et du Royaume-Uni. Concernant le paragraphe 10 du document portant la cote CL 175/LIM/3, relatif au tableau de bord de l'initiative Main dans la main, le travail de mise à jour et d'amélioration du tableau de bord se poursuit; par inadvertance, on a indiqué dans la documentation du Conseil que cette activité était «terminée», alors que c'est la mention «en cours» qui est correcte. Le nombre de pays qui se rallient à l'initiative Main dans la main continue d'augmenter, et l'équipe de l'initiative s'emploie à renforcer l'automatisation de la collecte des données et du suivi. Une version améliorée du tableau de bord est maintenant en cours de préparation, une activité qui s'inscrit dans la durée.

S'agissant des commentaires de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis d'Amérique, du Canada, du Royaume-Uni et de l'Australie, des informations actualisées sur la préparation du plan d'activité et de la feuille de route relatifs aux gains d'efficacité et aux économies seront présentées lors des sessions du Comité financier et du Conseil qui se tiendront à l'automne 2024. Le Programme de travail et budget 2026-2027 comprendra également un volet sur les gains d'efficacité et les économies.

Le secrétariat prend bonne note des commentaires formulés par l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni au sujet de la portée du document et continuera à chercher des moyens d'améliorer son utilité en tant qu'outil permettant de faire rapport aux membres.